

## Travaux dans copropriété

## Par FREMUR, le 21/06/2010 à 12:13

Je suis propriétaire dans une copropriété comportant trois batiments distincts. Des travaux votés par l'Assemblée Génénérale sont : d'une part, identiques pour l'ensemble des batiments, d'autre part différents pour certains batiments seulement.

En l'absence de précision du règlement de copropriété à ce sujet, faut il procéder à un vote spécifique des propriétaires de chaque batiment pour les travaux qui leur sont spécifiques? A noter, un précédent concernant mon propre batiment en 1997 pour lequel des travaux spécifiques avaient donné lieu à une décision limitée aux seuls propriétaires concernés.

Merci de votre réponse.